# AU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 6 juillet 2021 à 20h sous la présidence de monsieur Jean-Guy CHERION, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni au Centre d'Animation Culturel.

<u>Présents</u>: Messieurs CHERION, DENIS, FERREIRA, DESVAUX, REMMEAU, GUEULLET, mesdames EDELIN, LAUDET-MARTINET, DELRIEU, MAYET, MARCHAND, SANVOISIN

<u>Excusés</u>: Madame DERVIN (Mme LAUDET-MARTINET) Messieurs CURTON (MGUEULLET), BACOURT.

Secrétaire de séance : Madame DELRIEU.

Le PV précédent est adopté à l'unanimité

# 1) Création emploi aidé « Parcours Emploi Compétences »

Le Conseil Municipal décide de créer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 un Contrat emploi Parcours Emploi Compétences (contrat PEC) d'une durée de 9 mois, renouvelable, au sein du service animation d'une durée de 30H. Cet emploi permettra de maintenir un accueil satisfaisant au sein de l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire de la commune.

# 2) Inscription de chemins au PDIPR

Le Conseil Municipal rappelle la délibération du 25 mars 2021 et décide à l'unanimité de modifier le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR). Pour information seuls les chemins non goudronnés peuvent faire partir du PDIPR ce qui oblige à déclasser 5 chemins. Dans ce nouveau PDIPR communal, 15 chemins sont conservés et 21 nouveaux sont inscrits. En parallèle, la commission des chemins de randonnées a proposé à l'office de tourisme du Bocage Bourbonnais une nouvelle randonnée communale qui devrait voir le jour prochainement.

# 3) Place Iris Raquin

La municipalité en hommage à l'artiste peintre Iris RAQUIN, native de Saint-Menoux, décide de nommer officiellement la zone qui constitue le parking du Centre d'Animation culturelle : « Place Iris Raquin ». La délibération du 19 novembre 2019 avait déjà classé cette place en voie communale. Il s'agit d'un ensemble de 3 953 m2. L'inauguration officielle aura lieu le 24 juillet 2021.

# 4) Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les statuts de la communauté de communes du Bocage Bourbonnais.

Il approuve aussi le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) sur le transfert de la compétence « aménagement, gros entretien et exploitation des équipements du plan d'eau de la Borde à Vieure » (12 pour, 2 abstentions).

### 5) Ecole

La municipalité valide le devis de l'entreprise RSI concernant l'acquisition de 5 ordinateurs portables pour les enseignants, de 10 ordinateurs portables et 10 tablettes pour une classe numérique ainsi que 2 rétroprojecteurs pour un coût global de 13 218 € TTC. Une subvention de 70% de l'Etat dans le cadre du plan de relance numérique à l'attention des écoles élémentaires a été demandée.

Les 11 élèves de CM2 ont reçu une calculatrice le 5 juillet à la mairie avant leur passage au collège.

#### **Divers**

- Evènements: la manche de moto cross du 20 juin a été arrêtée suite aux fortes intempéries qui mettaient en danger la sécurité des coureurs, l'aéromodélisme le 27 juin et la fête patronale le 3 juillet ont connu un beau succès populaire. A Venir l'Harmonium et chant à l'église le 8 juillet à 19h ainsi que le festival Classique en Bocage le 11 juillet à 17h toujours à l'église. Concernant les associations 2 barnums vont être achetés sur le modèle de ceux de la communauté de communes du Bocage Bourbonnais
- La commune a été récompensée officiellement dans le cadre de la commune la plus sportive de moins de 5 000 habitants de la fédération des médaillés jeunesse et sport et vie associative (FMJSEA) de la Région Auvergne Rhône-Alpes à Vourles en banlieue Lyonnaise le 5 juin dernier. Le trophée a aussi été partagé avec les 8 associations sportives de la commune et les autres associations le jour de la fête patronale.
- Le plan Local d'Urbanisme suit son cours, une réunion diagnostic s'est déroulée le 25 juin, une autre se déroulera début septembre. Un registre est à disposition à la mairie dans le cadre de l'intérêt général et une réunion publique devrait voir le jour d'ici la fin d'année. L'enquête publique concernant les questions privées se déroulera sans doute au second semestre 2022.
- Les contrats téléphonies-internet sont revus. La société Bouygues Telecom a été retenue. Ce nouveau contrat va permettre des économies (près de 2 500 €) et sans doute une amélioration du service.
- Une correction technique est faite au compte-rendu du 14 avril 2021 sur le vote des indemnités aux 2 délégués travaux : 1 abstention, 9 pour, 3 contre.
- La Poste a initié une rencontre sur le devenir du bureau de Poste, ce sujet sera à l'ordre du jour au mois de septembre.
- Des bornes et barrières fixes seront installées au niveau de l'école (côté rue des écoles) ainsi qu'au niveau du point propre du cimetière pour des raisons de sécurité.